

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Novembre 2019			
Poussières	10mg/Nm3	0,26	0,36
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,26	0,66
Chlorure d'hydrogène (HCl)	10 mg/Nm3	3,73	3,64
Dioxyde de soufre (SO2)	50 mg/Nm3	5,75	3,96
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	53,32	51,91
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	4,86	7,25
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,70	0,13